

Oui, un coup de lame visant la gorge est une

TENTATIVE D'ASSASSINAT!

C'est avec une profonde indignation que **L'UISP FO Justice de Lyon** dénonce l'agression violente survenue récemment au sein de l'établissement de Bourg-en-Bresse. **Un détenu a sauvagement agressé un surveillant pénitentiaire avec une lame, lui infligeant une honteuse entaille au niveau de la gorge.** Heureusement, notre camarade a eu le réflexe de reculer rapidement, évitant ainsi une issue tragique. Cet acte constitue clairement une tentative d'assassinat.

L'UISP **FO Justice de Lyon** exprime son soutien total à notre collègue blessé.

Nous saluons son courage et son sang-froid qui ont permis d'éviter le pire. Cette grave agression met en lumière la banalisation des dangers auxquels sont confrontés quotidiennement les agents, sans que les auteurs ne soient vraiment inquiétés des suites.

L'UISP FO Justice de Lyon exige des sanctions disciplinaires et pénales exemplaires à l'encontre de l'agresseur, il est inacceptable que de tels actes de violence puissent se produire sans une réponse forte, ferme et rapide de notre administration, qui est quand même le garant principal de notre sécurité au sein de nos établissements pénitentiaires.

Nous faisons face à l'inaction des « directeurs » face à cette agression, malgré la gravité des faits, le détenu responsable de cette tentative d'assassinat est toujours incarcéré à Bourg-en-Bresse.

Une situation inadmissible pour l'UISP FO Justice de Lyon et pour tous les personnels pénitentiaires.

Nous exigeons que cet individu présentant un comportement extrêmement dangereux soit transféré au plus vite, il est inconcevable qu'un déséquilibré ayant commis un acte aussi grave soit toujours maintenu dans le même établissement.

L'UISP FO Justice de Lyon rappelle que le protocole est déjà inclus dans le guide de prise en charge des personnels victimes d'agressions, diffusé par le ministère. Il ne reste plus qu'à l'appliquer pour assurer une prise en charge médicale adéquate en cas d'agression des agents!

L'attente aux urgences, avec un ITT ne correspondant pas à la gravité des blessures et non seulement inacceptable mais doit aussi attirer toute l'attention de nos dirigeants.

L'UISP FO Justice de Lyon souhaite un prompt rétablissement à notre collègue et réitère son engagement à défendre les droits et la sécurité de tous les agents.

UISP - FO Justice LYON Le 10 septembre 2024

